

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### MODULI:

1. Objet de l'offre;
2. Prix et conditions de paiement ;
3. Livraison / Délais;
4. Obligations de l'acheteur ;
5. Pièces de rechange ;
6. Garantie ;
7. Responsabilité ;
8. Droit de restitution ;
9. 9.Force Majeure ;
10. Résolution de contrat ;
11. Loi applicable et Juridiction compétente ;
12. Dispositions Divers ;
13. Propriété intellectuelle ;
14. Politique de confidentialité ;

### **Art. 1. Objet de la fourniture**

L'objet de la fourniture, que Lochmann cabine Srl, ci-après dénommé vendeur, s'engage à produire et à livrer, consiste en le produit défini dans la liste commune:

Le produit livré est un produit après-vente qui, pour cette raison, est le mieux adapté à un tracteur / véhicule existant. Ces conditions peuvent affecter les performances de la cabine, par exemple, poussière, pluie, bruit..etc.

En outre, l'acheteur doit vérifier dans les 7 jours suivant la réception de la cabine, l'exactitude et l'exhaustivité de toutes les pièces fournies (kit, en option).

### **Art. 2. Prix et conditions de paiement voir la liste AM**

Le prix de vente indiqué dans les annexes ne comprend pas les frais et les dépenses liés à l'emballage spécial, au transport, à l'assemblage, à la fourniture d'accessoires supplémentaires ou aux cours de formation pour le personnel de l'utilisateur ou d'autres services spéciaux, sans préjudice de leur inclusion expresse par l'entreprise Lochmann Cabine Srl dans la confirmation de commande. Les paiements doivent être effectués en Euro selon les délais indiqués dans la confirmation de commande, au domicile de Lochmann Cabine S.r.l., non déduits par les frais bancaires et / ou autres (condition de l'action).

Des frais de report seront facturés en cas de retard de paiement pour des transactions commerciales conformément à la loi.

### **Art. 3. Livraisons/Délais**

Les conditions de livraison, confirmées sur l'offre par le vendeur et communiquées à l'acheteur, seront considérées comme contraignantes.

Le vendeur, sous réserve de modifications substantielles du programme de production, se réserve le droit de soumettre à l'acheteur la mise à jour économique résultant de la modification elle-même.

Le Vendeur, en présence d'anomalies / retards répétés dans les paiements de l'Acheteur à l'égard des fournitures effectuées, se réserve le droit de suspendre les livraisons en cours jusqu'à la régularisation de toutes ses obligations, en donnant des informations écrites à l'Acheteur en même temps. Dans ce cas, l'acheteur ne peut pas facturer au vendeur des frais ou des dommages pour toute charge découlant de la suspension des fournitures.

Les dates de livraison sont considérées comme respectées lorsque l'objet de la fourniture est livré sans défauts et sans droits à des tiers.

Si, pour une raison quelconque, à l'exception des événements de force majeure, les délais de livraison ne sont pas respectés, les parties conviendront conjointement du nouveau programme de livraison.

Dans le cas où le Vendeur ne respecterait pas la date de livraison convenue, en accord avec l'Acheteur, il prendra toutes les mesures raisonnables pour minimiser le retard.

#### **Art. 4. Obligations de l'acheteur**

L'acheteur doit fournir au vendeur toute la documentation technique et les informations pour la bonne exécution de l'objet de la fourniture.

Dans le cas où certains de ces documents ou informations sont retardés, le Vendeur pourra retarder la livraison de l'objet de fourniture pour une période de temps égale au retard accumulé par l'Acheteur en les fournissant.

#### **Art. 5. Pièces de rechange**

Le vendeur accepte de fournir et de vendre des pièces de rechange à l'acheteur pour les produits normalement vendus et définis dans l'objet de fourniture.

L'acheteur achètera ces pièces exclusivement auprès du vendeur.

Le vendeur s'engage, pour une période de dix ans après la livraison de l'objet de la fourniture, à livrer des pièces de rechange et des composants soumis à usure.

Cependant, l'approvisionnement en composants achetés à la négociation est soumis à la continuité de leur existence sur le marché. Les prix de rechange seront établis et mis à jour par notre bureau de pièces de rechange.

#### **Art. 6. Garantie**

La garantie aura la validité suivante:

- En ce qui concerne les produits, jusqu'à un délai plus court entre 12 (douze) mois de livraison du produit final au premier utilisateur final ou 15 mois (quinze) à partir de la livraison de la marchandise à l'acheteur.
- En ce qui concerne les pièces de rechange, jusqu'à la période la plus courte entre 12 (douze) mois de livraison de ces pièces au premier utilisateur final ou 12 mois (douze) à partir de la date

de livraison de ces pièces à l'acheteur.

Après réparation, révision ou remplacement résultant d'une réclamation de garantie garantie, le reste de la période de garantie pour les produits ci-dessus restera valable pendant au plus 12 (douze) mois comme période de garantie couvrant les parties pièces de rechange. Les pièces de rechange de rechange pour les réparations seront livrées au lieu de destination désigné pour les cabines.

La garantie du vendeur ne couvre pas les points suivants:

- Remplacements ou réparations résultant de l'usure normale du matériel / composant, dommages et accidents causés par négligence, surveillance insuffisante et maintenance insuffisante ou mauvaise utilisation des produits, composants et / ou assemblages du vendeur tels que, par exemple, vitres, phares, etc.

La garantie consiste à réparer, modifier ou remplacer les pièces ou la totalité de la livraison reconnue défectueuse dès que possible avec l'application en temps partagé et le coût de main-d'œuvre par heure dans les conditions convenues. Le taux horaire maximum pour la réparation par l'acheteur et / ou le tiers partagé avec le vendeur est de 30 €.

Toute réparation, modification, remplacement, etc. doit être convenue à l'avance entre le vendeur et l'acheteur. Le vendeur ne reconnaîtra aucun coût pour toute activité que l'acheteur a effectuée sans confirmation écrite préalable du vendeur.

Si l'acheteur ne suit pas exactement les instructions de montage de la cabine, la garantie sera immédiatement annulée.

Sur la commande officielle acceptée par le vendeur, le droit de rétractation ne peut être exercé.

## **Art. 7. Responsabilité**

La responsabilité du vendeur est limitée à la valeur à déterminer par le but de la fourniture. En aucun cas, le vendeur ne répondra pour:

- perte de profit
- Dommages indirects ou immatériels
- accidents au travail
- tout autre dommage direct ou indirect que la réparation n'a pas été facturé au Vendeur est accepté par le Vendeur.

N° Rev: 01

### **Art. 8. Droit de restauration**

Si un défaut est correctement détecté sur une cabine Lochmann, une action de résolution de pannes sera effectuée dans un délai raisonnable.

Ce n'est qu'en cas de négligence de la part de l'acheteur que Lochmann peut procéder conformément aux présentes conditions générales.

### **Art. 9. Force majeure**

Seuls sont considérés cas de force majeure ceux définis comme suivants:  
actes de gouvernement, catastrophes naturelles, incendies, explosions, guerres, guerres civiles, émeutes, sabotages, révolutions, inondations, ouragans, embargos, épidémies et grèves d'une catégorie nationale.

En cas de force majeure, il est impossible pour les parties de remplir une ou plusieurs obligations en vertu du présent accord, la partie affectée par l'événement doit notifier l'autre partie par écrit dès que l'événement est programmé ou dans les 48 jours heures à partir du moment où il s'est produit, en cas d'imprévisibilité.

En cas de notification correcte de l'événement, la partie concernée peut être dispensée de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions générales de vente pour la durée du cas de force majeure.

Si le cas de force majeure dure plus de trente jours, les parties se rencontreront pour convenir conjointement de la suite du contrat.

Toute résolution ne dégagera pas les parties des obligations déjà consolidées avant leur résolution. Dans ce cas, le vendeur sera indemnisé comme suit:

- pour la valeur totale / partielle de l'étape unique du contrat
- pour le coût total / partiel prévu pour la réalisation de tout prototype

### **Art. 10. Résolution de contrat**

Les parties peuvent résilier le contrat conformément à l'article 9 des présentes conditions générales de vente. L'avis doit être envoyé par écrit

Chaque partie peut légitimement refuser de se conformer à ses obligations s'il apparaît que l'autre partie ne remplira pas une partie substantielle de ses obligations en raison:

- un sérieux manque de capacité à remplir ou de solvabilité

- la manière dont il est disposé à remplir ou à se conformer aux présentes conditions générales de vente

La résiliation du contrat libère les deux parties de leurs obligations, sans préjudice du droit à une indemnisation pour tout dommage causé. Il n'a aucun effet sur les termes du contrat relatifs au règlement des différends ou ceux relatifs aux droits et obligations des parties en cas de résiliation du contrat.

La partie qui a exécuté, en totalité ou en partie, le contrat peut exiger que l'autre partie rembourse le montant dépensé ou payé en exécution du contrat.

Si les deux parties doivent effectuer un remboursement, elles doivent procéder simultanément.

### **Art. 11. Loi applicable et Juridiction compétente**

Ces conditions générales de vente sont régies et interprétées uniquement sur la base de la loi italienne; la Convention de Vienne sur la vente internationale de biens mobiles ne s'applique pas. Tout litige découlant de ou en relation avec les présentes conditions générales de vente sera soumis uniquement à la juridiction de la Cour de Bolzano, Italie.

### **Art. 12. Dispositions Divers**

Aucune des parties ne peut vendre ou sous-traiter, en totalité ou en partie, les présentes conditions générales de vente à des tiers sans le consentement écrit au préalable de l'autre partie.

Dans le cas où une clause, un accord ou une disposition des conditions générales de vente est invalidé, le reste ne sera pas affecté et restera valable.

Le défaut de se conformer à l'une des dispositions des présentes conditions de vente ou d'un contrat d'achat unique ou au manquement de l'une des parties à obtenir la conformité de l'autre partie aux obligations contractuelles ou obligations découlant d'un contrat d'achat unique ne devrait pas être considéré comme une renonciation à de telles dispositions ou obligations.

Aucune renonciation ne sera réputée valide sauf sous mention écrite et dûment signée.

Il reste à convenir que les produits livrés restent la propriété du fournisseur jusqu'à ce qu'il ait reçu le paiement intégral pour eux.

Il n'y a pas d'accords verbaux, de garanties, de déclarations, d'accords qui peuvent avoir un effet sur les présentes conditions de vente et toutes les négociations, déclarations et accords antérieurs sont destinés à être complétés dans le présent, remplaçant, supprimant et annulant tous les contrats, engagements ou accords antérieurs.

### **Art. 13. Propriété intellectuelle**

La propriété intellectuelle des projets, idées et solutions que le fournisseur mène durant la phase de développement et de production du produit fourni à l'acheteur ne sera divulguée à des tiers que sur accord écrit au préalable du fournisseur.

### **Art. 14. Politique de confidentialité**

La Lochmann Cabine Srl avec siège social à San Lugano zone industrielle 6 - 39040 Trodena (BZ) en tant que propriétaire de l'informatique personnelle informe, conformément à l'art. 13 du décret-loi 196/2003 que les données personnelles acquises, que ce soit verbalement, directement ou par des tiers, sont conservées dans ses archives informatiques et papier et seront utilisées exclusivement pour l'exécution des obligations contractuelles, fiscales, comptables et autres découlant de lois contraignantes, gestion des clients et fournisseurs, services de contrôle interne et d'analyse, envoi de matériel administratif, commercial et promotionnel. La fourniture des données requises / acquises est indispensable pour l'accomplissement des obligations susmentionnées et leur non-consentement au traitement peut entraîner l'inexécution du contrat. Le traitement sera effectué à l'aide de systèmes manuels ou informatiques par des personnes autorisées à effectuer ces tâches, identifiées conformément à la loi et sous réserve des contraintes imposées par le décret législatif 196/2003. Le traitement se fera au moyen de mesures visant à assurer la confidentialité des données et à empêcher l'accès aux données par des tiers non autorisés. Les données peuvent être divulguées comme spécifié et pour des raisons opérationnelles exclusives aux entités, agences, consultants et pigistes, établissements de crédit, compagnies d'assurance et clients. En relation avec les mêmes données, il peut exercer les droits prévus à l'art. 7 sec. de D.Lgs 196/2003 par simple demande écrite à l'auteur. De même, le client s'engage à traiter les données personnelles de Lochmann Cabine S.r.l., dont il a été, est ou sera en possession, dans le respect des obligations et accomplissements prévus à l'art. 13 du décret-loi 196/2003.